

Question écrite du 20 décembre 2021 de M. Pierre-Yves Bosshard: «Une cartographie des chemins privés en Ville de Genève».

Lors des débats sur l'amélioration de l'aménagement du triangle de Villereuse (motion M-1410), il est apparu que les projets antérieurs avaient été bloqués par des privés, propriétaires de chemins et voies concernés par ces projets. Nous avons également appris que ces voies bénéficiaient néanmoins de prestations de la collectivité publique, sans contrepartie aucune, comme le ramassage des déchets, le nettoyage ou même l'entretien de la route.

Cela étant, il serait intéressant de savoir quelle est l'ampleur de ce phénomène sur l'ensemble du territoire de la Ville.

En conséquence, je pose au Conseil administratif les questions suivantes:

- quels sont les chemins et voies de la ville qui ne font pas partie du domaine public?
- Quelles sont les prestations effectuées par la Ville de Genève en faveur de ces voies privées?
- Ces prestations sont-elles réglées par des conventions passées par la Ville de Genève avec les propriétaires privés?
- Est-il envisageable de transférer à moyen terme ces voies au domaine public?